



Syndicat des Communes du Littoral Varois

**Compte rendu de la réunion du Syndicat des Communes du Littoral Varois
Jeudi 10 novembre 2016
Saint-Tropez**

Monsieur Jean-Pierre Tuvéri – Maire de Saint-Tropez :

Accueille et remercie les membres du SCLV de leur présence, de l'action menée par le Syndicat tout au long de l'année pour assurer la survie du littoral.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Remercie la Commune de nous accueillir et Madame Caroline Varay (Agence Régionale de Santé) de sa présence et sa présentation de la gestion des eaux de baignade.

Présentation de la gestion des eaux de baignade (cf PJ)

Madame Caroline Varay (Agence Régionale de Santé)

Souhaite une homogénéisation de la saison balnéaire des communes varoises du 1^{er} juin au 30 septembre. Cette année le laboratoire d'analyse réglementaire des eaux de baignades se déplacera dans un Labo truck, grande nouveauté.

Conseille une mise en commun de l'expérience de chacune des communes. De coupler l'auto contrôle à la connaissance du terrain. Mettre sous pression les fermiers qui ne déclarent pas tout.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Plus on fait de l'auto contrôle plus on risque d'avoir de mauvais résultats. Problème de crédibilité du laboratoire qui effectue les analyses d'auto contrôle. Or on ne peut pas cacher un mauvais résultat et ne pas fermer la plage, ce qui a des répercussions importantes sur l'économie en pleine saison et médiatiquement cela peut être désastreux.

Monsieur Christophe Gerbino – Adjoint au Maire de Grimaud

Pense que les gens préfèrent l'honnêteté et un suivi avec des analyses régulières qui responsabilisent la commune et les gens.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

On parle d'accident de mauvaise analyse suite à un dysfonctionnement du réseau. Il arrive que lorsque l'analyse est communiquée la pollution est déjà partie donc quel intérêt de fermer la plage

Monsieur Franck Boumendil – Adjoint au Maire de Saint Tropez

Le préleveur ne tient pas forcément compte de tous les facteurs comme la courantologie, il n'est pas toujours assez consciencieux dans son mode de prélèvement.

Madame Caroline Varay (Agence Régionale de Santé)

Dans la gestion de la qualité de l'eau il faut bien différencier la gestion active et la gestion de crise. La gestion active permet une bonne connaissance de son profil et d'agir en conséquence en période de crise.

Les problèmes étant souvent plus localisés sur les stations de relevages que sur les STEP

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

C'est un domaine très sensible avec une problématique de survenance.

Monsieur Roland Bruno – Maire de Ramatuelle

A Ramatuelle c'est l'observatoire marin qui se charge de l'auto contrôle pour la Communauté de Commune du Golfe de Saint Tropez. De grands progrès sont à noter il y avait autant de monde dans l'eau il y a quelques années et beaucoup moins de précautions.

Monsieur Philippe Barthélémy – Maire de Saint-Cyr sur mer

Confronté à une cause terrestre connue en amont d'une de ses plage pas de solution et cela bloque la situation pour avoir des eaux d'excellentes qualité.

Problème du comportement des animaux. Effets induits dans les analyses.

Madame Caroline Varay (Agence Régionale de Santé)

Des pollutions ponctuelles dues aux animaux arrivent surtout sur les plages très urbaines.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Les marqueurs sont très sensibles. Il faut parfois des années d'analyses des profils pour s'apercevoir d'un fait qui viendrait dégrader la qualité de l'eau comme un lessivage de place du marché au Lavandou

Retour des élus présents au congrès de l'Anel au Touquet

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Attractivité nouvelle pour les communes balnéaires, certaines le sont naturellement, d'autres ont recours à des agences de communication pour faire valoir leur pôle d'intérêts qui savent également mailler les différents intervenants : offices de tourisme, associations... quand d'autres sont encore très en retard sur le sujet.

En revanche les croisières ne sont pas pour tous un aspect positif.

Monsieur Franck Boumendil – Adjoint au Maire de Saint Tropez

Il existe deux types de croisière, la première à échelle humaine avec un réel potentiel financier et les autres avec un grand nombre de personnes et peu de pouvoir d'achat.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

La croisière de masse connaît un développement exceptionnel, depuis 2008 la croisière est en progression permanente. Le Var bénéficie de 4 ou 5 villes Escale et l'ensemble de PACA et corse représente 11 villes Escales.

La CCI se déplacera à Miami pour le boat show et chaque commune qui souhaite les accompagner doivent le faire savoir auprès du syndicat.

Madame Dominique Blanc – Adjointe au Maire du Castellet

Le Castellet vit des croisières qui s'arrêtent à toulon et Sanary

Monsieur Patrice Esquoy – Adjoint au Maire de Sanary

Sanary rencontre des problèmes pour les contrôles lors des retours vers les bateaux. Les croisiéristes sont vigilants et souhaitent que les villes apportent des solutions et des contrôles approfondis pour le retour sur les bateaux.

Monsieur Franck Boumendil – Adjoint au Maire de Saint Tropez

Rencontre une problématique car pour Saint Tropez ce n'est pas un souhait d'accueillir ce type de clientèle et il est impossible d'interdire le mouillage au-delà des 300m.

La seule action qui pourrait être envisagée pour les dissuader de mouiller dans la baie de Saint Tropez serait d'augmenter considérablement les taxes de débarquement.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.
Les lieux d'escales sont définis par la Préfecture Maritime

Le prochain congrès de l'Anel se tiendra sur l'île de la Réunion. Il serait bien que le syndicat envoie des représentants

Cimetières marins

En Bretagne tous les cimetières marins sont attaqués, le sénateur Michel Vaspert souhaite faire évoluer la loi littoral avec un projet d'amendement pour permettre l'aménagement public sur le littoral.

Décret plage.

Pas de solutions immédiates. Rien avant les élections présidentielles. Cependant il est nécessaire de faire du lobbying pour obtenir des engagements pendant la campagne...

Monsieur le Président du SCLV annonce que l'ordre du jour est épuisé et lève la séance à 13h00.


Gil BERNARDI
Président du SCLV



